L'éthique et les nouvelles technologies

Maurice Barbieri, Président du CLGE

Comité de Liaison des Géomètres Européens

- 39 pays membres
- + 2 membres observateurs
- 28 pays membres UE
- >> 100.000 géomètres

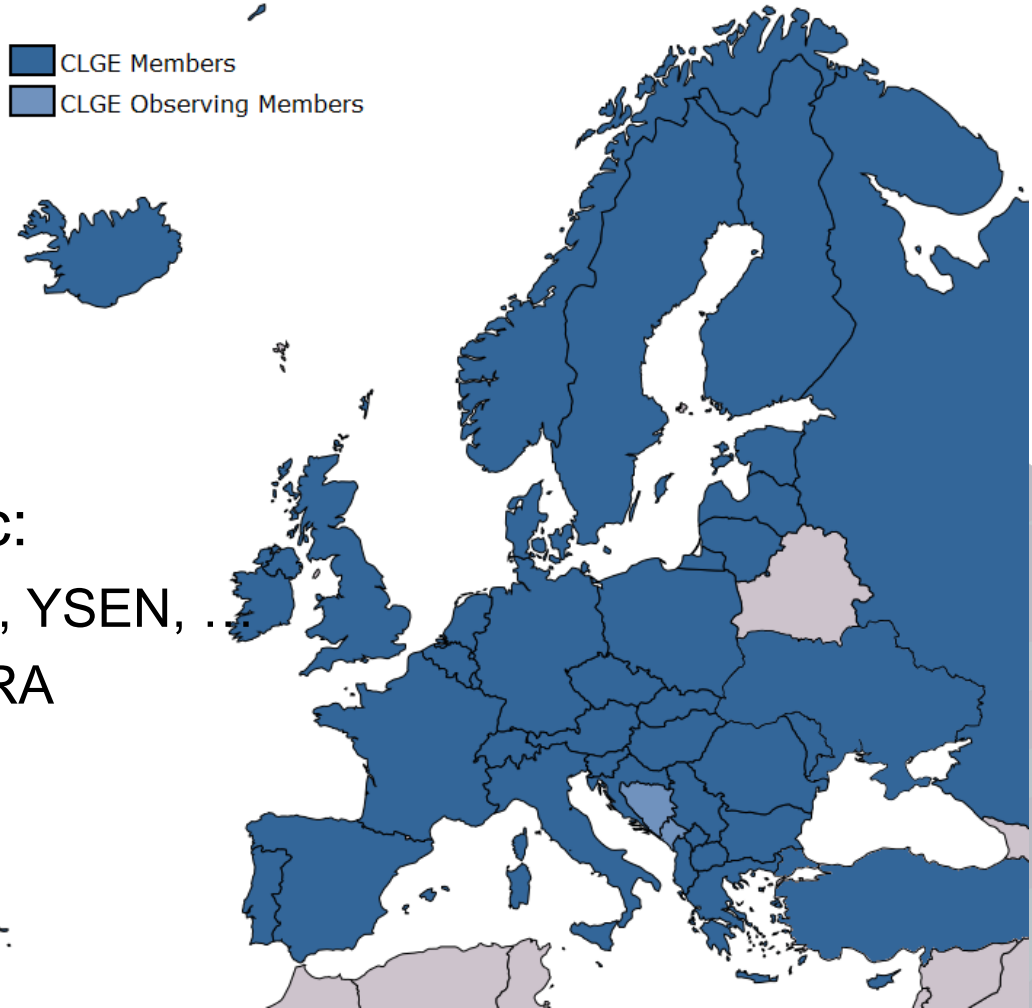

- Collabore notamment avec:
  - FIG, FGF, Banque Mondiale, YSEN, …
  - EuroGeographics, PCC, ELRA
  - Autorités européennes
  - Associations nationales

Le comité du CLGE 2018 - 2020

Comité exécutif

Président
Maurice Barbieri (CH)

Secrétaire général
V. Tikhonov (RU)

Trésorier
Nicolas Smith (FR)

Vice-Président
Mairolt Kakko (EE)

Vice-Président
M. Kalogiannakis (GR)

Vice-Président
Vladimir Krupa (HR)

Vice-Président
Alvaro Mateo (ES)

Vice-Président
Thomas Jacubeit (DE)

Vice-Président AS
Max. 2 à definir

IG - PARLS
Nicolas Smith (FR)

FIG Young Surveyors
Ferah Pirlanta Köksal (TK)

L'éthique en bref :

- Qui est impliqué? :
  - Les autorités
  - Les instituts de recherches
  - Les associations (nationales, régionales)
  - Le secteur privé (géomètres, ingénieurs, architectes,…)
  - Plus généralement à tous ceux qui ordonnent, produisent, gèrent, utilisent ou diffusent des données

Une profession

Officiers publics	Géomètres experts	Profession régulée	Marché libre

L'éthique en bref :

Diversification des sources et démultiplication des flux:

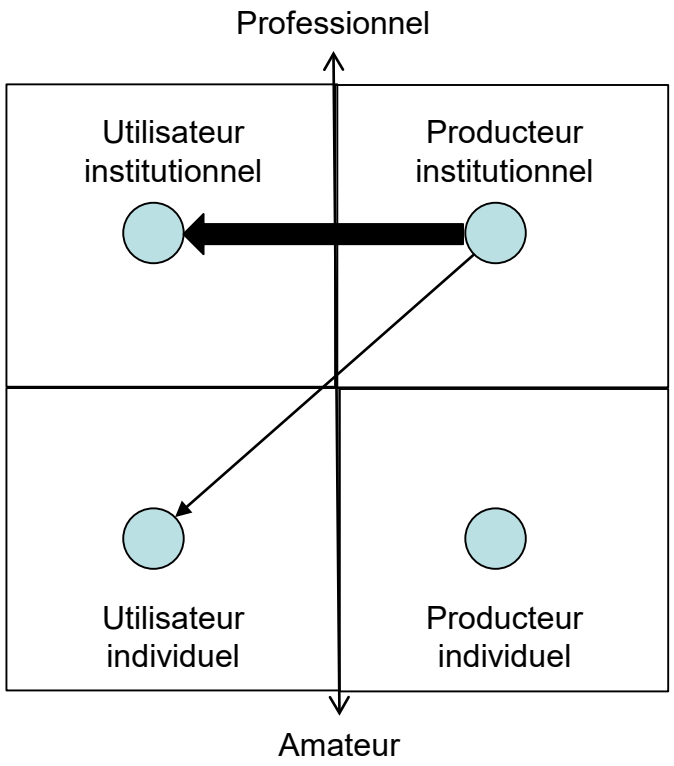

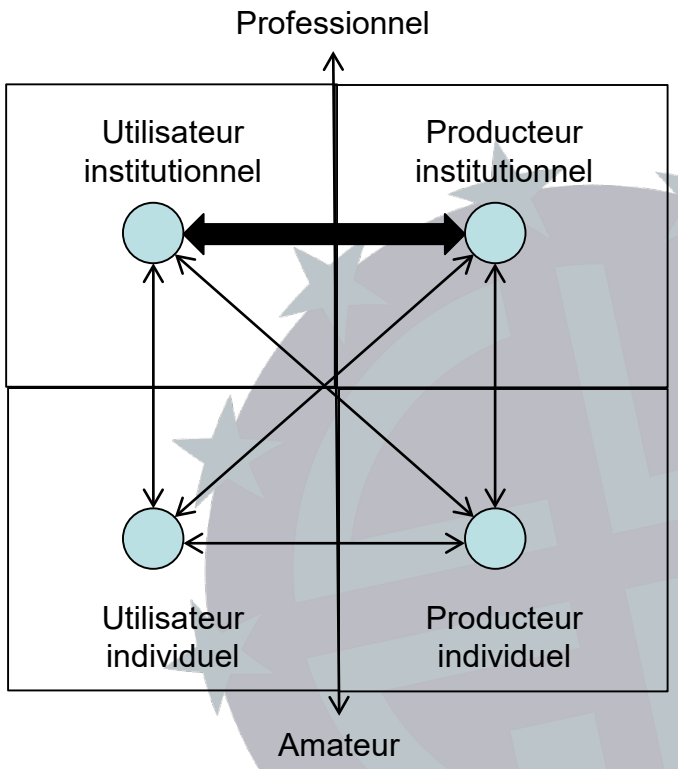

L'éthique en bref

- Les différents codes:
  - FIG professionals Ethics (1998)
  - International Ethics Standards Coalition (IESC)
  - Surveyors Creeds and Canons (USA)
  - Code of Conduct for European Surveyors
  - Charte d'éthique de la FGF
  - Codes d'éthique nationaux

Quelques exemples:

FIG PUBLICATION NO. 17

Statement of Ethical Principles and Model Code of Professional Conduct

Ethical Principles

Integrity
Independence
Care and competence
Duty

L'éthique en bref

- Les différents codes:
  - FIG professionals Ethics (1998)
  - International Ethics Standards Coalition (IESC)
  - Surveyors Creeds and Canons (USA)
  - Code of Conduct for European Surveyors
  - Charte d'éthique de la FGF
  - Codes d'éthique nationaux

Quelques exemples:

IES INTERNATIONAL ETHICS STANDARDS
www.ies-coalition.org

International Ethics Standards

An ethical framework for the global property market

December 2016

Ethical principles:

- Accountability
- Confidentiality
- Conflict of Interest
- Financial Responsibility
- Integrity
- Lawfulness
- Reflection
- Standard of Service
- Transparency
- Trust

L'éthique en bref

- Les différents codes:
  - FIG professionals Ethics (1998)
  - International Ethics Standards Coalition (IESC)
  - Surveyors Creeds and Canons (USA)
  - Code of Conduct for European Surveyors
  - Charte d'éthique de la FGF
  - Codes d'éthique nationaux

Quelques exemples:

SURVEYOR'S CREED AND CANONS

As a Professional Surveyor, I dedicate my professional knowledge and skills to the advancement and betterment of human welfare.

I pledge:

To give the utmost of performance;

To participate in none but honest enterprise;

To live and work according to the laws of humankind and the highest standards of professional conduct;

To place service before profit, honor and standing of the profession before personal advantage, and the public welfare above all other considerations;

In humility and with need for Divine Guidance, I make this pledge.

Canon 1. *A Professional Surveyor should refrain from conduct that is detrimental to the public.*

Canon 2. *A Professional Surveyor should abide by the rules and regulations pertaining to the practice of surveying within the licensing jurisdiction.*

Canon 3. *A Professional Surveyor should accept assignments only in one's area of professional competence and expertise.*

Canon 4. *A Professional Surveyor should develop and communicate a professional analysis and opinion without bias or personal interest.*

Canon 5. *A Professional Surveyor should maintain the confidential nature of the surveyor-client relationship.*

Canon 6. *A Professional Surveyor should use care to avoid advertising or solicitation that is misleading or otherwise contrary to the public interest.*

Canon 7. *A Professional Surveyor should maintain professional integrity when dealing with members of other professions.*

NATIONAL SOCIETY OF PROFESSIONAL SURVEYORS

L'éthique en bref

- Les différents codes:
  - FIG professionals Ethics (1998)
  - International Ethics Standards Coalition (IESC)
  - Surveyors Creeds and Canons (USA)
  - Code of Conduct for European Surveyors
  - Charte d'éthique de la FGF
  - Codes d'éthique nationaux

Quelques exemples:

Consiglio Nazionale
Geometri e Geometri Laureati

GEOMETER EUROPAS

CODE OF CONDUCT FOR EUROPEAN SURVEYORS
issued by the Council of European Geodetic Surveyors – Geometer Europas (CLGE - GE)

- General Principles
- Relationship to Recipients of Services
- Relationship with other Surveyors
- Professional qualification and development

L'éthique en bref

- Les différents codes:
  - FIG professionals Ethics (1998)
  - International Ethics Standards Coalition (IESC)
  - Surveyors Creeds and Canons (USA)
  - Code of Conduct for European Surveyors
  - Charte d'éthique de la FGF
  - Codes d'éthique nationaux

Quelques exemples:

Fédération des géomètres francophones

Charte d'éthique de la FGF

Adoptée à Yaoundé, le 22 octobre 2013

Suite à l'organisation de ses 1res Universités francophones de perfectionnement des géomètres à Ouagadougou en octobre 2012, consacrées à l'éthique professionnelle, **la FGF s'est engagée à présenter une charte d'éthique applicable aux géomètres francophones** membres de la fédération.

Fidèle aux objectifs de paix, de coopération, d'aide au développement, de défense des droits de l'Homme, de dialogue des cultures et des civilisations, de solidarité entre les peuples, la FGF soutient le respect des 10 principes suivants :

1. Le géomètre exerce son métier dans le respect des lois, afin de promouvoir la paix sociale et le développement socio-économique de son pays;

2. Le géomètre œuvre à l'organisation de la profession dans son pays par le biais d'une structure associative ou d'un ordre professionnel;

3. Le géomètre participe activement aux côtés des professions partenaires à la promotion de la sécurisation foncière;

4. Le géomètre exerce ses fonctions en toute indépendance en faisant abstraction de ses considérations politiques, religieuses et de ses intérêts personnels;

5. Le géomètre veille à lutter contre toute forme de corruption, notamment en n'acceptant ni rémunération, ni compensation autre que le coût normal de la prestation de toute personne physique ou morale;

6. Les géomètres sont professionnels, courtois, honnêtes et serviables dans leurs rapports entre confrères. Ils favorisent le développement d'une culture professionnelle commune;

7. Le géomètre fait preuve de transparence dans la description des tâches qu'il est amené à accomplir;

8. Pour exercer la profession, le géomètre doit disposer d'un niveau de formation académique et de qualifications professionnelles adaptés;

9. Le géomètre veille au développement de ses connaissances et compétences en suivant des programmes de développement professionnel continu tout au long de sa carrière;

10. La FGF recommande que le géomètre libéral détienne une assurance de responsabilité civile professionnelle dans l'exercice de ses fonctions;

11. Le géomètre s'engage à respecter le secret professionnel;

12. Le géomètre s'engage à œuvrer pour le développement durable.

L'éthique en bref

- La régulation :
  - Associations (nationales, régionales)
  - Chambres
  - Ordres
  - Registres
  - Autorités
  - Société civile

Table ronde à Washington le premier “Global Surveyors’ Day”

World Bank - Washington D.C. (USA)

Table ronde à Washington le premier “Global Surveyors’ Day”

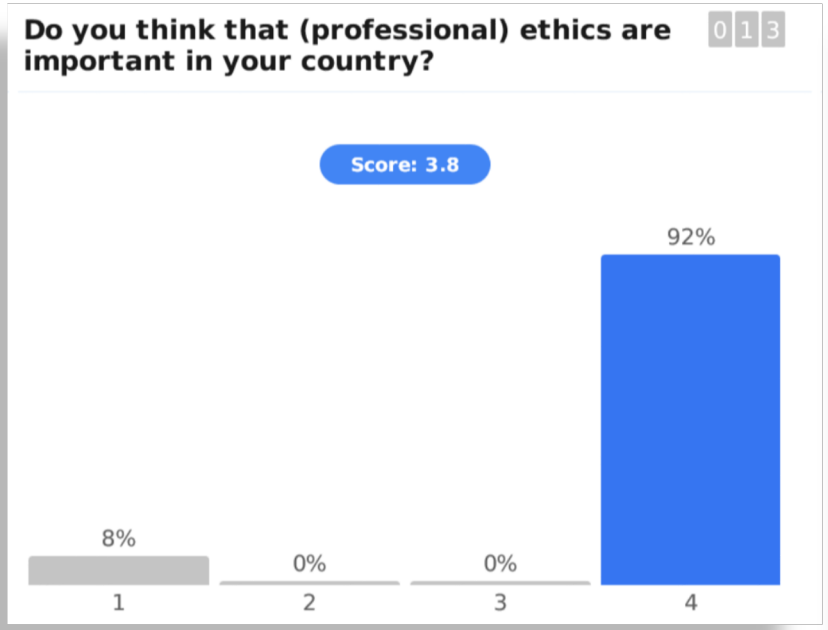

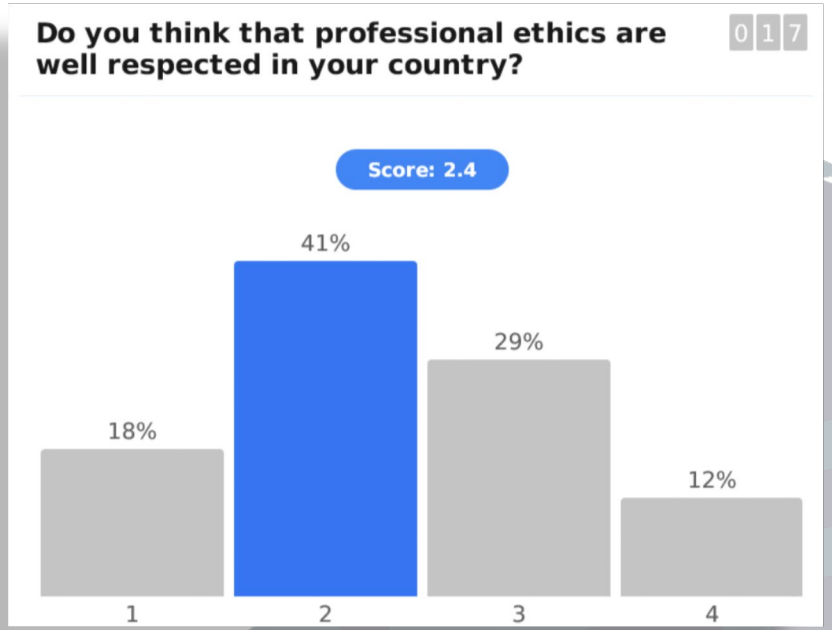

2019, une table ronde à la Banque Mondiale sur l'éthique professionnelle ?

- Initiatives mondiales, régionales et locales pour réguler l'éthique professionnelle
- L'éthique professionnelle sous pression: comment s'adapter aux développements professionnels
- L'éthique: de la théorie à la pratique

Le géomètre d'hier et d'aujourd'hui

- La technologie et la société nous font évoluer

La pression technologique précède tout changement sociétal

“Le code de qualifications professionnelles pour les géomètres”

The Council of European Geodetic Surveyors
Comité de Liaison des Géomètres Européens

IG - PARLS

Home | About Us | News | Our Members | Events | Documents | Partners

Google™ Custom Search | Search

CURRENT
ARCHIVE
2016
2015
2014
CLGE NEWSLETTER

News

RSS News feed

A new Code of Professional Qualifications is available now

Clemens Kiepke, Chair of IG-PARLS

Clemens Kiepke (DE), Chairman of the Interest Group of Publicly Appointed and Regulated Surveyors has all the reasons to be pleased. Eventually the former "Accord Multilatéral" launched in 2005 by IG-PARLS' predecessor Geometer Europas, has been replaced by the **Code of Professional Qualifications for Property Surveyors**.

The Solemn signature took place during INTERGEO in Stuttgart on 15 September 2015.

The documents are available hereafter.

Actually the whole initiative consists of three separate documents:

- The actual code
- A iterative report made of national contributions
- A letter of intent to be signed by all who would like to follow the code

Our Members

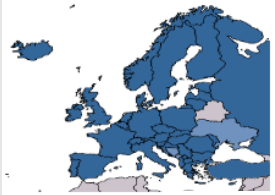

May 20

No events this mont

Code of professional qualifications

Ver. 1.0 20150316
Code of professional qualifications for Property Surveyors

(The "Code of professional qualifications of Property Surveyors" is new and replaces "Multilateral Accord" issued by GE (Geometer Europas) in 2004 and adopted by CLGE/IG-PARLS by the merger of CLGE and GE in 2010.)

The topics covered by this Code are related to legal regulated cadastral work (in the field of real property formation, modifikation and registration), property and land management activities to ensure reliable cadastral systems and land registers and to secure and protect property rights. These basic systems and registers are fundamental infrastructural elements in every society in order to secure the rights and ownership of property. It is imperative, that all questions related to property are considered trustworthy and treated reliably.

Le géomètre demain?

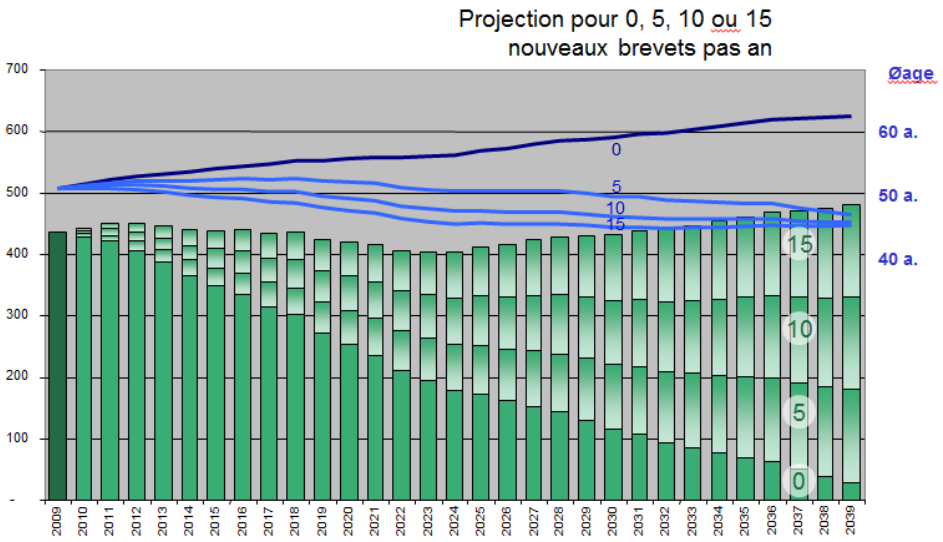

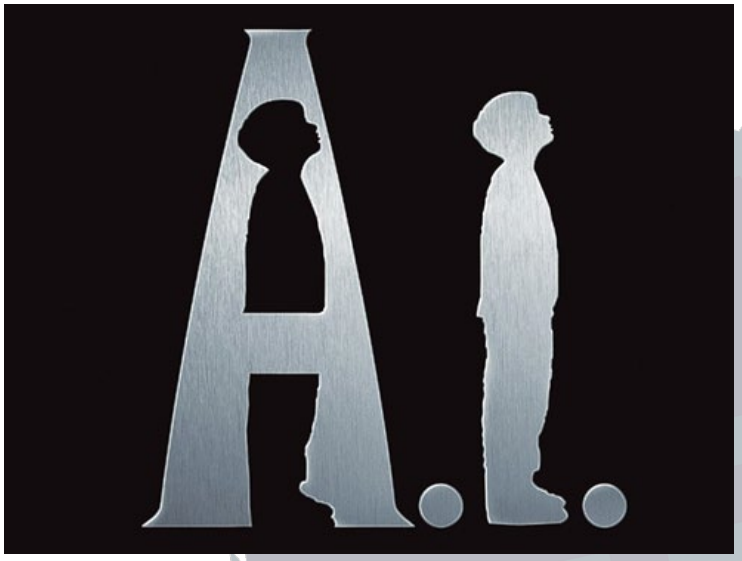

Géomètre: un métier, de nombreuses activités

Quel sera notre futur?

- La base de la révolution digitale : les données
  - Une nouvelle science est née
  - Nous devons adapter urgemment notre enseignement (apprentissage électronique, formation continue)
- Les méta plateformes représentent le futur
  - Les apps vont remplacer la consultation traditionnelle
  - La réalité virtuelle et le citoyen connecté existent déjà
- Les nouvelles technologies vont apporter une (r)évolution dans les opérations traditionnelles des registres
  - Les blockchains vont peu à peu remplacer les opérations traditionnelles. Il faudra toutefois être prudent (dépense énergétique, hébergement, durabilité, garantie,…)
  - Nous devons être prêts à travailler en PPP

Les nouvelles technologies:

Nous devons être prêts à relever ces défis:

- Blockchains (Qui en a le contrôle / qui donne la garantie?)
- Intelligence artificielle (les machines vont remplacer les opérations humaines)
- L'augmentation de l'utilisation des médias sociaux (fausses nouvelles, groups d'influence)
- Mesures automatiques (drones, LIDAR, satellites)
- Crowdsourcing

Ethique et 3D

Ethique et 3D

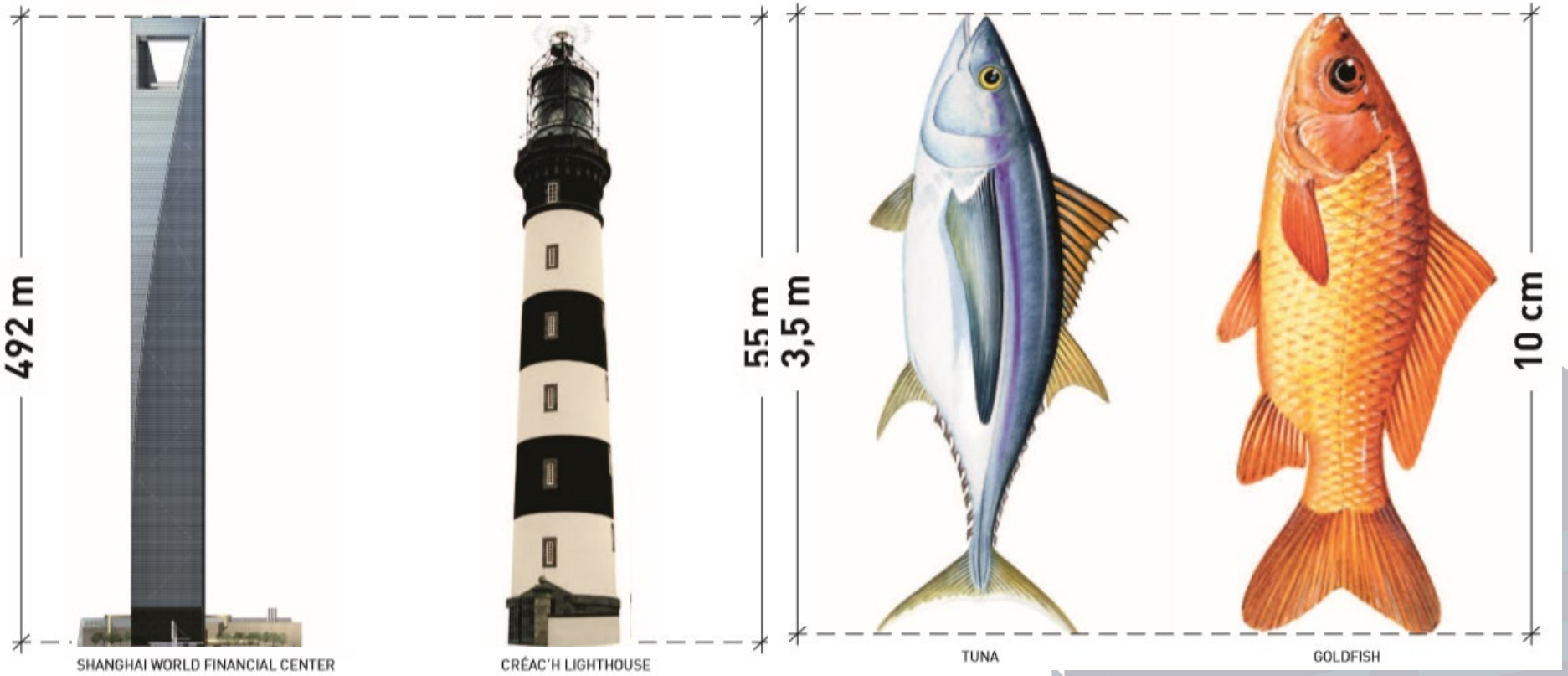

Ethique et 3D

Ethique et 3D

PRINCIPES

1. Principe de crédibilité

Afin d'assurer une représentation crédible du territoire, les signataires s'engagent à :

- créer des images de synthèse ou des scènes tridimensionnelles qui ne soient pas susceptibles d'influencer à son insu le décideur, le maître d'ouvrage ou le public
- utiliser uniquement des données fiables et actuelles, privilégiant l'usage de données officielles, de qualités adéquates et suffisantes, représentatives du territoire concerné par le projet

2. Principe de transparence

Afin d'assurer la plus grande transparence sur les productions 3D, les signataires s'engagent à :

- documenter les données d'origine intégrées à la scène tridimensionnelle et l'image de synthèse
- préciser les objectifs de la scène tridimensionnelle
- indiquer les éléments subjectifs appropriés, appliqués à la scène tridimensionnelle
- accompagner la scène tridimensionnelle d'une légende adéquate
- mentionner toute transformation des données
- renoncer à l'usage de données qui lors de leur acquisition porteraient atteinte à la sphère privée des personnes

3. Principe de développement de réseaux et formation 3D

Afin de sensibiliser les différents acteurs aux principes de la présente charte, les signataires s'engagent à :

- mutualiser les bonnes pratiques dans l'utilisation de la 3D
- favoriser la création de réseaux de partage sur le thème de la représentation tridimensionnelle du territoire (communauté 3D, forum, notamment)
- encourager la formation (initiale et continue) et la recherche dans le domaine de la 3D
- promouvoir la charte d'éthique et de déontologie de la 3D

ENGAGEMENT

Les principes énoncés dans la présente charte engagent chaque signataire. Elle est complétée des directives et des règlements spécifiques.

Un comité d'éthique et de déontologie veille à son respect.

La présente charte a été solennellement signée à Monaco le 4 février 2010 sous le Haut Patronage de S.A.S. le Prince Souverain.

Elle est ouverte dès ce jour à l'adhésion d'autres signataires institutionnels et privés.

Conclusion

- Il y a d'autres exemples (Drone, TED, …)
- Les avancées technologiques vont générer des changements sociétaux
- Les mesures automatiques et l'intelligence artificielle vont être utilisés de plus en plus par les professionnels
- Nous avons de nouvelles solutions pour notre travail au quotidien
- Le nouveau défi est le contrôle des données digitales
- Nous ne devons pas oublier d'agir en tant que "professionnel respectueux de l'éthique"

Merci pour votre attention